

VENIR A MONTPELLIER AVEC SON VELO EN AVION



Vous voyagez avec votre vélo ?



Le vélo doit être démonté dans une sacoche de transport pour vélo ou dans un carton.

Si vous avez la possibilité de **recupérer un emballage en carton**, utiliser cette solution peut s'avérer être **la plus économique**. Veillez toutefois à ce que la boîte puisse bien sûr contenir votre vélo mais surtout qu'elle respecte les mesures imposées par la compagnie sur laquelle vous volez.

Pensez sinon à **conserver le carton d'origine** de votre cycle si vous l'achetez neuf.

Pour trouver un **carton adapté**, vous pouvez vous adresser directement à une **entreprise spécialisée dans l'emballage**, ou bien, au comptoir de votre compagnie à l'aéroport, si celle-ci le propose. C'est notamment le cas d'Air France. Attention cependant car cela est payant.

Bon à savoir : le magasin de sport Go sport fourni gratuitement des cartons pour emballer votre vélo.

Si les compagnies aériennes acceptent généralement les gros volumes en avion, elles peuvent prévoir des **règles strictes en matière de transport d'équipements de sport** comme des bicyclettes. Il est donc important de **bien se renseigner avant tout achat de billet et tout départ**. Certaines compagnies peuvent demander de s'enregistrer et de payer des frais en plus.

Tout varie selon la compagnie, pensez donc à vérifier ces quelques points :

- Ma compagnie aérienne accepte-elle un vélo ?
- S'agit-il alors d'un bagage classique ?
- Faut-il l'enregistrer ou donner d'autres informations sur mon vélo ?
- Dois-je payer des frais supplémentaires ? Et si oui, quelles sont les conditions de tarifs ?

Air France KLM

Votre bicyclette, vélo pliant ou tandem peut être transporté, en soute uniquement, sous réserve de l'accord préalable. Pensez à faire la demande au plus tard 48 h avant le départ de votre vol.

Et mon vélo électrique ? Oui, mais sans sa batterie. **Les batteries au lithium** de plus de 160 Wh sont strictement interdites à bord

Le transport de votre bicyclette, vélo pliant ou tandem n'est pas inclus dans le prix de votre billet. À l'aéroport, vous devrez acquitter un supplément selon les zones géographiques et selon le poids

Afin de préparer le transport de votre équipement, veillez à :

- enlever ou replier les pédales,
- démonter la roue avant et la fixer au cadre,
- fixer le(s) guidon(s) sur le côté (parallèle au cadre),
- placer votre bicyclette, vélo pliant ou tandem dans un emballage protecteur (carton, plastique rigide).

Des cartons adaptés aux bicyclettes (175 x 21,5 x 86 cm) sont en vente aux comptoirs d'enregistrement Air France de la plupart des aéroports.

À noter : pour le transport d'une bicyclette, vélo pliant ou tandem lors de vos voyages avion + train, SNCF impose l'utilisation d'une housse de 120 x 90 cm au maximum.

Transavia

Votre vélo (pliant) ou tandem peut peser un maximum de 32 kg. Pour le transport de votre vélo, pensez aux dispositions de sécurité suivantes :

- En raison de la pression à bord, les pneus de votre vélo doivent être (presque) entièrement dégonflés.
- Les pédales doivent être relevées ou démontés.
- Le guidon doit être dans l'axe du cadre.
- Pour éviter d'endommager votre vélo, nous vous conseillons d'utiliser une boîte ou un coffre à vélo. Veuillez noter que l'aéroport de Biarritz refusera tout vélo non emballé.
- Les pompes à vélo fonctionnant au CO2 ne sont pas acceptées.

Service payant. Les vélos électriques ne sont pas acceptés.

Autres compagnies : se renseigner directement